

KOLBSHEIM



Le premier mois de l'année 2023 est déjà fini.

Il avait commencé par la cérémonie des vœux de notre maire Annie Kessouri. Un moment tout en convivialité et en simplicité devant de nombreux kolbsemer rassemblés pour l'occasion à la salle socioculturelle. Un moment de partage également puisque la cérémonie s'est terminée par une galette des rois.

Ce début d'année à Kolbsheim c'était aussi le "Culte Autrement" à l'Eglise (suivi d'un partage de galette), deux repas partagés et une balade organisés par le CASK, le "oto des enfants" organisé par l'association des parents d'élèves Breusch Kolbs APE et une soirée "Dessinez c'est gagné" par Yapaecole à l'Ancienne Ecole.

Toujours à l'Ancienne Ecole, s'est également tenu le repas de Noël du personnel communal. Un autre beau moment de convivialité autour d'un repas préparé par 1Max2Trucs, la société de Maxime Very.

Du côté de l'école actuelle, le personnel enseignant a exercé son droit de grève dans le cadre de la mobilisation nationale du 19 janvier. La majorité des parents a pu trouver une solution de garde (merci !) et la Mairie a mis en place un accueil minimum pour les enfants restants. Cet accueil a été organisé à l'école, conjointement avec nos ATSEM et le périscolaire.

Le Conseil Municipal n'a quant à lui pas fait grève et s'est réuni pour une séance dont l'ordre du jour était assez léger : santé / prévoyance des agents, réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme et quelques points divers sur les sujets à venir au printemps.

Pour compléter un point que nous avons fait ici il n'y a pas longtemps concernant l'offre de transport en commun du village, vous trouverez désormais sur notre site un petit résumé vidéo (moins d'1 min) de cette offre => <https://kolbsheim.fr/transports-en-commun/>

Enfin, le sujet du mois de janvier sur les réseaux sociaux de la commune, c'était les crottes. Suite à un post d'une vidéo montrant la rue Bolzen transformée en rue Bol Crotte, de nombreux kolbsemer ont témoigné de leur agacement devant le nombre de déjections canines sur le trottoir. Les actes de prévention (sachets et poubelles disponibles, appel au bien vivre ensemble...) semblent en effet atteindre leurs limites.

Quelles solutions proposez-vous ?

Faut-il mettre l'argent public dans des Test ADN canin et convoquer tous les propriétaires de chien du village ? Faut-il créer une énième (grosse) commission pour proposer des solutions à un problème qui relève juste du bon sens ? Faut-il engager un policier municipal en charge de la surveillance des délits de crotte ?

Annie Kessouri et la Commission Communication



Save the date "Osterputz"

Il se déroulera le 20 mars 2023.



Planning Ancienne Ecole 2023

Suite à la mise en service du nouveau bâtiment de l'Ancienne Ecole fin d'année dernière, l'association Yapaecole y a doucement pris ses marques. Sur 2023 il est notamment prévu chaque mois

- les premiers vendredis : bar associatif de Yapaecole de 18h à 21h
- les derniers vendredis : soirée à thème Yapaecole
- les premiers samedis: auberge éphémère 1Max2trucs midi et soir
- les premiers dimanches : sortie nature par 1Max2Trucs

(Première auberge ce samedi 4 février et première sortie nature ce dimanche 5 février à 13H30 à la Découvert des Arbres)

Ce planning régulier sera complété par l'organisation d'évènements ponctuels, notamment par Yapaecole, mais également par d'autres associations du village pour lesquelles la mise à disposition des locaux est totalement gratuite.

Nous vous rappelons également que le reste du temps, le bâtiment est disponible à la location pour les particuliers et les professionnels. Vous pouvez retrouver toutes les conditions ici <https://yapaecole.com/location>

Les petit chiffre du mois

4 Tonnes de déchets alimentaires ont été collectées à Kolbsheim sur les 4 derniers mois. Cela a permis de produire 475 m³ de biogaz, 1,9 tonne d'engrais liquide et 0,5 tonne de compost.

Fiscalité des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er septembre 2022, le mécanisme relatif à la fiscalité des autorisations d'urbanisme a évolué.

Pour les autorisations initiales déposées après 1er septembre 2022 : le formulaire relatif à la déclaration des éléments nécessaires au calcul de l'imposition (DENCI) disparaît et n'a plus à être joint aux demandes d'autorisations d'urbanisme.

Chaque titulaire d'une autorisation d'urbanisme redevable de la taxe d'aménagement doit procéder lui-même à la déclaration des éléments nécessaires au calcul de l'imposition en passant par le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique « gérer mes biens immobiliers ».

La déclaration doit intervenir dans les 90 jours à compter de l'achèvement fiscal des travaux. Dans le cas des constructions générant la création de plus de 5 000 m² de surface de plancher la déclaration doit être effectuée avant le 7ème mois qui suit la délivrance de l'autorisation.

RENTRÉE 2023 À L'ECOLE

Les inscriptions en petite section des enfants nés en 2020 se font sur rendez-vous auprès de la directrice d'école. Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 90 29 42 42.

DON DU SANG - LUNDI 20/02

Dès 17h à la salle socioculturelle, l'amicale des donneurs de sang du village organise sa collecte de début d'année. Suivie d'une délicieuse tartiflette.

SOIRÉE APRÈS SKI - VENDREDI 24/02

Yapaecole organise une soirée Après Ski à l'Ancienne Ecole. Au programme : bière (et musique) allemande, tartine de fromage fondu, concours de déguisements et déco ski vintage !

CONFÉRENCE « IDENTITÉ RÉGIONALE ET ROMAN NATIONAL" - SAMEDI 25/02

A 14h30, la Société d'Histoire des 4 Cantons organise sa 40^e Assemblée Générale, à la salle socioculturelle. La manifestation, sera suivie par une conférence du professeur Claude MULLER sur le sujet « Identité régionale et roman national ».

REPAS PARTAGÉ - MERCREDI 01/03

Comme tous les premiers mercredis du mois, le CASK organise son repas partagé à la salle socioculturelle. Les inscriptions se font jusqu'au lundi 27 février à l'épicerie Label Hélène.

Pas envie d'attendre le blattel papier pour avoir les dernières infos du village ?



Toutes les infos sont en temps réel sur www.kolbsheim.fr.

Vous pouvez également recevoir par email notre newsletter du samedi avec les infos de la semaine, il suffit de vous inscrire sur www.kolbsheim.fr/newsletter

Ou alors, rendez-vous sur notre page facebook.